

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10 décembre 2019

Délibération n°2019-38 portant approbation de la politique de l'emploi 2020

- Vu** les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure ;
- Vu** le règlement intérieur de l'École normale supérieure ;
- Vu** l'avis rendu le 4 décembre 2019 par le comité technique de l'ENS

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le nombre de postes ouverts au concours tel que présenté au budget initial 2020 comprenant notamment :

- 4 postes de professeur des universités
- 16 postes de BIATSS

Pour l'année 2020, le plafond d'emploi :

- État est de 1 387 ETPT
- Établissement s'établit à 1 733 ETPT.

Nombre de membres en exercice : 26

Présents : 18	Pour : 17
Procurations : 8	Contre : 2
Votants : 26	Abstention(s) : 7

Fait à Paris, le 10 décembre 2019

Le Président du conseil d'administration



François HARTOG